



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201931-20251202-2025D703-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2025

Affichage : 10/12/2025

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY

Département de la Loire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 décembre 2025

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12	Le deux décembre deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice Secrétaire de séance élu : DUTEL Peggy
Convocation en date du : 25 novembre 2025	
Affichée le : 25 novembre 2025	

N° 2025D703

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2026

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de fixer les tarifs communaux comme suit, à compter du **01/01/2026** :

I – LOCATION DE SALLES

LOCATION SALLE COMMUNALE		2025	2026
ROZIEROIS	Location 1 jour - semaine	180 €	185 €
	Location 2 jours	240 €	250 €
	Apéritif	65 €	70 €
	Forfait ménage facultatif	90 €	95 €
EXTERIEUR	Location 1 jour - semaine	320 €	330 €
	Location 2 jours	400 €	420 €
	Apéritif	80 €	90 €
	Forfait ménage facultatif	90 €	95 €
Vaisselle manquante ou cassée : 2.50 €			
Pour Roziérois et extérieurs : caution salle 500 € - caution ménage 95 €			
Le règlement sera adapté en fonction des nouveaux tarifs.			

LOCATION SALLE AMICALE LAIQUE		2025	2026
ROZIEROIS	Location Associations	160 €	250 €
	Location Classes		0 €
	Location 1 jour - semaine		250 €
	Location week-end	300 €	350 €
	Location Théâtre (4 représentations)		1.000 €
	Forfait ménage obligatoire	110 €	130 €
EXTERIEUR	Location week-end	450 €	600 €
	Location 1 jour - semaine		400 €
	Forfait ménage obligatoire	110 €	130 €
Pour Roziérois et extérieurs : caution salle 1.000 €			
Le règlement sera adapté en fonction des nouveaux tarifs.			

LOCATION GYMNASSE LEON COQUARD	2025	2026
Associations Roziéroises	315 €	330 €
Location Classes Jeunes		300 €
Particuliers Roziérois		

LOCATION SALLE JEANNE D'ARC	2025	2026
Roziérois / journée	40 €	50 €
Roziérois /apéritif	20 €	30 €

Une location gratuite par an est accordée aux associations de la commune, sur une des 4 salles proposées à la location.

II – LOCATION DE GARAGES

GARAGES	2025	2026
Location garages/mois	30 €	35 €
Location emplacements/an	22,50 €	22,50 €

III – CONCESSIONS CIMETIERE – COLUMBARIUM – JARDIN DU SOUVENIR

cf. règlement du 08/07/2009

CONCESSIONS CIMETIERE	2025	2026
Emplacement simple (environ 2,5 M ²)	190 €	200 €
Emplacement double (environ 5 M ²)	290 €	300 €
Emplacement triple (environ 7,5 M ²)	390 €	400 €
Emplacement quadruple (environ 10 M ²)	490 €	500 €
Columbarium (case 1-2 urnes y compris 1 plaque vierge)	550 €	560 €
Columbarium plaque supplémentaire vierge	65 €	70 €
Jardin du Souvenir (une plaque vierge)	85 €	90 €

IV – DROITS DE PLACE

DROITS DE PLACE	2025	2026
Forains (fête) – Prix au M ² quel que soit la surface	0 €	0 €
Petits cirques et marchands ambulants	25 €	30 €
Grands cirques / complexe sportif	125 €	130 €
Camion pizza	39 €/ trim	39 €/ trim
Marché banc simple / abonnés – Prix au ml	0,18 €	0,20 €
Marché banc simple / non abonnés – Prix au ml	0,35 €	0,40 €
Marché banc double / abonnés – Prix au ml	0,23 €	0,25 €
Marché banc double / non abonnés – Prix au ml	0,40 €	0,40 €

V – AFR – PERISCOLAIRE

cf délibération du 06/12/2016 et convention du 12/12/2016

AFR - PERISCOLAIRE	2025	2026
Forfait occupation locaux/an (frais de fonctionnement : chauffage, éclairage, eau...)	3.000 €	3.000 €

VI – ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT	2025	
Participation Assainissement Collectif ; constructions nouvelles et constructions existantes	2.000 €	

VII – DIVERS

DIVERS	2025	2026
Jetons de chauffage	4 €	4 €
Déchets sauvages – Animaux errants – Nuisances sonores – déjections canines	150 €	150 €
Déchets sauvages – Animaux errants – Nuisances sonores – déjections canines / Récidive	450 €	450 €

La Secrétaire de Séance
Peggy DUTEL



ROZIER EN DONZY, le 02/12/2025
Signé : le Maire, Didier BERNE

